

Donnez en toute transparence

MON DON EN TOUTE EFFICACITÉ



Reconnue par Les pouvoirs publics

Créée il y a près de 80 ans, la Fédération Française des Diabétiques est reconnue d'utilité publique depuis 1976.



Reconnue par Les instances de santé

Agréée par le Ministère de la Santé depuis 2007, la Fédération a reçu la Médaille d'or de l'Académie de Médecine en 2009.

MON DON EN TOUTE CONFIANCE

Nos comptes sont certifiés par un Commissaire aux Comptes et disponibles sur simple demande écrite, ou consultables sur www.afd.asso.fr.

> Réduction fiscale

Si vous êtes imposable, vous pourrez réduire votre impôt sur le revenu de **66 % du montant de votre don**, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable. Ainsi, par exemple, un don de 30€ ne vous revient qu'à 10,20€.

Un reçu fiscal vous sera envoyé à réception de votre don.

Merci de nous aider à faire reculer le diabète !



> Contactez-nous

37/39, avenue Ledru-Rollin
75012 Paris
Tél : + 33 (0) 1 40 09 24 25
Mail: afd@afd.asso.fr

Soutenez nos actions !

> Rejoignez-nous !

Auprès de votre association locale à retrouver sur : www.afd.asso.fr

Sur notre page Facebook

Sur notre compte Twitter

Sur le site internet dédié à la pompe à insuline www.mapompeainsuline.fr



> Soutenez-nous !

Votre générosité et votre soutien sont essentiels à l'accomplissement de nos missions.

> **Faites un don sur notre site www.afd.asso.fr**, 100% sécurisé, en ligne par carte bancaire, ou par chèque en renvoyant le bon de soutien complété.

> **Faites un legs, une donation ou une assurance-vie au profit de la Fédération** : documentation complète, en toute confidentialité, sur demande au 01 40 09 24 25.

> **Organisez une collecte à l'occasion d'un événement spécial.** Toutes les occasions sont bonnes pour faire participer vos proches à la lutte contre le diabète.

> **Devenez adhérent de votre association locale**, engagez-vous comme bénévole et soutenez les actions proches de chez vous.

> **Rejoignez notre équipe de bénévoles** : pour vous impliquer, retrouvez toutes les informations sur www.afd.asso.fr.

La Fédération Française des Diabétiques

> Qui sommes-nous ?

Créée en 1938, et reconnue d'utilité publique en 1976, la Fédération Française des Diabétiques est **la plus importante association de patients**. Avec près de **90 associations fédérées**, elle contribue à l'amélioration de la qualité de vie des personnes atteintes ou à risque de diabète, avec un maillage territorial fort.

La Fédération défend l'accès à des soins de qualité pour tous les patients. Elle est pleinement **engagée dans la gouvernance de la santé** et représente un partenaire reconnu et entendu au sein des différentes institutions.

La Fédération finance majoritairement ses actions grâce à la générosité du public.

> La Fédération en chiffres

> **Près de 90 associations**

fédérées en métropole et dans les DOM

> **160 000 membres actifs**

(donateurs, adhérents, abonnés, Diabèt'Acteurs, ...)

> **1 500 bénévoles** permanents

> **17 salariés**

> **20 000 personnes accompagnées** chaque année

> **600 actions de sensibilisation**

> **300 conférences par an**

> **260 000 visiteurs par mois**

en moyenne sur le site internet www.afd.asso.fr

> Nos valeurs

ENTRAIDE

SOLIDARITÉ

ENGAGEMENT



Fédération Française des Diabétiques

Des patients solidaires contre le diabète



Fédération Française des Diabétiques - 37/39 avenue Ledru-Rollin - 75012 Paris - +33(0)1 40 09 24 25 - afd@afd.asso.fr - 05/2016 • Conception : alteriade • alteriade - fotolia • IMPRIMERIE

Entièrement engagée dans la lutte contre le diabète

Informer et prévenir

La prévention et l'information sont essentielles face à l'explosion de l'épidémie de diabète. 4 millions de français sont déjà touchés, dont environ 700 000 qui en seraient atteints sans le savoir, et 400 personnes diagnostiquées chaque jour.

Avec la Fédération, restez bien informé avec :

> La revue *Équilibre*

Le bimestriel édité par la Fédération est le seul magazine français entièrement dédié aux personnes atteintes de diabète. Des conseils, des informations, des dossiers et reportages pour bien vivre avec son diabète au quotidien : abonnez-vous dès aujourd'hui !



> Le site www.afd.asso.fr



C'est une référence de l'information sur la maladie et une plateforme de suivi quotidien de l'actualité du diabète et de la Fédération, avec une présence permanente sur les réseaux sociaux.

> Les événements

Plusieurs centaines de conférences et de réunions d'information sont organisées chaque année par les associations fédérées pour apporter aux personnes atteintes de diabète des connaissances scientifiques mais aussi des échanges entre pairs pour mieux gérer leur maladie.

Plus de 500 opérations sont conduites chaque année par les associations fédérées pour sensibiliser et prévenir le diabète et ses complications dans les hôpitaux, les lieux publics et les écoles.



La Fédération Française des Diabétiques organise chaque année, début juin, la **Semaine Nationale de Prévention du Diabète** afin de sensibiliser les personnes à risque.

Testez-vous sur : www.contrelediabete.fr

Accompagner et défendre les droits

> Accompagner les personnes diabétiques

La Fédération Française des Diabétiques accompagne les personnes atteintes de diabète en leur proposant un accueil individuel et collectif.

Les associations locales organisent des activités de proximité entre patients : groupes de rencontre, ateliers, conférences, activités physiques... Ce sont autant d'occasions d'écoute et d'échanges, hors contexte médical. Ces groupes de rencontre sont animés par des bénévoles - les « Patients Experts » - formés par la Fédération, afin de leur permettre d'offrir un accompagnement de qualité à d'autres patients.



> Défendre les droits

La Fédération défend également les personnes diabétiques en répondant à leurs questions et en leur apportant une aide sociale et juridique si nécessaire. Considérés par les assureurs comme des personnes à « risque aggravé », impliquant surprimes et suppression de certaines couvertures, les patients diabétiques peuvent souscrire au contrat d'assurance spécifique proposé par la Fédération.



Le service social et juridique est à votre écoute, vous oriente et vous conseille dans vos démarches.

E-mail : service.social@afd.asso.fr

Tél : 01 56 95 18 69 - Permanence téléphonique : mardi de 8h à 12h30 et jeudi de 13h30 à 18h

Chercher et innover

> Soutenir la recherche médicale

Depuis 10 ans, la Fédération Française des Diabétiques est le premier partenaire associatif de la recherche sur le diabète. Elle finance chaque année les projets les plus prometteurs de la recherche en diabétologie pour que, demain, nous arrivions enfin à vaincre le diabète. Depuis 1998, grâce aux dons, plus de 2 millions d'euros ont été distribués pour faire avancer la recherche et améliorer les traitements.



> Participer à l'innovation en diabétologie



Créé en 2015 par la Fédération Française des Diabétiques, le Diabète LAB est un dispositif original et une méthode qui met le patient au cœur de l'innovation, des produits et services, et des avancées technologiques.

Il vise à repenser le processus d'innovation.

En s'inscrivant au Diabète LAB, le patient devient un « Diabète Acteur » et peut ainsi participer à l'élaboration, au développement et à l'évaluation des dispositifs, des produits ou services qui lui sont destinés.

L'objectif principal est de contribuer directement à l'amélioration de la qualité de vie des personnes diabétiques.

Devenez Diabète Acteur sur : www.afd.asso.fr

Je soutiens la Fédération



Fédération Française
des Diabétiques
Des patients solidaires contre le diabète

Coupon à compléter et à envoyer sous enveloppe affranchie à :
Fédération Française des Diabétiques
37/39, avenue Ledru-Rollin 75012 Paris

OUI, je soutiens les actions de la Fédération Française des Diabétiques

Avec un don de :

20 € 30 € 50 € 100 €

Autre montant : €

Par chèque à l'ordre de :

Fédération Française des Diabétiques

De la part de :

Mme M.

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Je souhaite être informé(e) par e-mail des actualités de la Fédération Française des Diabétiques :

.....@.....

Conformément à la Loi Informatique et Libertés n°78-17 du 6 janvier 1978, les informations demandées sont nécessaires au traitement de votre don par nos services. Vous pouvez demander leur rectification ou leur suppression ou vous opposer à ce qu'elles soient échangées ou cédées en vous adressant à la Fédération Française des Diabétiques, afd@afd.asso.fr. Cochez cette case, si vous ne souhaitez pas que vos coordonnées soient communiquées à d'autres associations .